

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'INDRE

Délibération N°26_22/10/2024
COMMUNE DE TRANZAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 10 présents : 08 pouvoirs : 02 votants : 10 pour : 10 contre : 00 abstention : 00	L'an deux mil vingt quatre et le vingt deux octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe VIAUD.
Date de convocation 15 octobre 2024	Présents : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT, Damien FRADET, Guy BRULON, Richard GABILLAT, Eloïse PLANTUREUX, Françoise FERRANDON et Eric DESMET.
Date d'affichage 15 octobre 2024	Absents excusés : Julie CHONE a donné pouvoirs à Guy BRULON Arlette LIMOUSIN a donné pouvoirs à Eloïse PLANTUREUX Secrétaire de séance : Richard GABILLAT

OBJET : INSCRIPTION DES PROJETS AU CRST

Délibération N° 26_22/10/2024

Monsieur le Maire rappelle que pour préparer le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2025/2030, il convient de recenser les projets de la Commune à l'échelle de la CDC Val de Bouzanne. Il convient également de s'assurer de l'éligibilité des projets au cadre de référence du CRST selon les 47 mesures possibles. Après différents échanges avec le Directeur du Pays de La Châtre en Berry sur l'éligibilité des projets de la Commune, il est proposé d'inscrire les projets suivants :

- Cadre 10 – Isolation et ventilation sur l'ensemble du bâtiment « Grand Maison » =
Travaux 220 000 € HT / Subvention 60 % 132 000 €,
- Cadre 24 – Tiers Lieu = Travaux estimés à 65 000 € HT / Subvention 40 % 26 000 €,
- Cadre 35 – Logement = Travaux estimés à 115 000 € HT / Subvention 30 % 34 500 €,
- Cadre 14 – Eclairage Public à moderniser =
Travaux estimés à 50 000 € HT / Subvention 30 % 15 000 €,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

VU les cadres de référence et règles de Financement Régional

VU la nécessité d'inscrire les projets de la Commune dans le cadre futur CRST 2025/2030

Le Conseil municipal à l'unanimité,

* **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire et **DECIDE** d'inscrire l'ensemble des projet cités ci-dessus au futur programme CRST 2025/2030.

Le Maire


Philippe VIAUD


La Secrétaire de séance


Richard GABILLAT